

RENTABILITE ET EFFICACITE DES ENTREPRISES SOCIALISTES  
AGRICOLES: UNE APPROCHE GLOBALE DE CES DEUX CONCEPTS

Par Mr K I H A L Omar

Département d'Economie Rurale  
INSTITUT NATIONAL AGRONOMIQUE  
EL-HARRACH - A L G E R -

I N T R O D U C T I O N

Le profit, la productivité, le rendement, l'efficacité et la rentabilité sont devenus des termes et slogans couramment employés par la presse nationale, des hommes politiques et des techniciens de tout genre.

C'est vrai que dans toute analyse économique, aussi bien à l'Est qu'à l'Ouest, il est conclu que toute activité présente un intérêt pour celui qui l'entreprend.

Les actions motivées engagent les ressources d'une organisation donnée (privée ou collective) ont toujours pour but un résultat. La réalisation de ce résultat constitue un souci impératif et universel pour tout entrepreneur.

Toute planification, micro-économique ou macro-économique, indicative ou impérative, recherche toujours une forme de rentabilité optimale. Celle-ci est rendue possible par la prise en considération de la complémentarité décisionnelle, une meilleure définition des objectifs à atteindre et une coordination des moyens à mettre en oeuvre.

En système capitaliste, l'objectif de profit optimum demeure le but essentiel de l'activité de l'entreprise: la rentabilité du capital est le critère déterminant

Néanmoins, la recherche du profit maximal, comme seul objectif de l'entreprise capitaliste, semble, de nos jours, être contesté par beaucoup d'économistes.

En effet, nous remarquons avec un intérêt particulier que:

- sous l'influence de son environnement, l'entreprise capitaliste est contrainte de réviser ses objectifs,

- par l'intervention de plus en plus importante de l'Etat dans la vie économique le champ décisionnel de l'entreprise capitaliste se trouve de plus en plus réduit et par conséquent ses objectifs en seront d'autant plus affectés.

Mais nous devons souligner que l'objectif fondamental de l'entreprise capitaliste est la réalisation d'une rentabilité maximale et que les objectifs secondaires ou accessoires dits d'ordre social ne sont accomplis qu'en vertu de l'objectif fondamental qu'est le profit. Ainsi, l'efficacité de l'entreprise capitaliste sera toujours pour ses propriétaires (individuels ou sociétaires), la constatation d'une rentabilité maximale des capitaux engagés par eux et non au regard des objectifs sociaux entrepris.

Mais qu'en est-il de l'entreprise publique en système capitaliste ? Cette forme d'organisation semble à l'origine ressembler à celle de l'entreprise socialiste en ce sens que c'est l'intérêt général qui doit être privilégié et recherché dans le choix et la réalisation de ses objectifs.

Confrontées aux mêmes conditions d'activité que les entreprises privées (marché, législation....) elles ont été amenées à réviser et parfois même à s'éloigner de leur objectif de base, à savoir la réalisation de l'intérêt général pour procéder également au calcul économique strict les conduisant à la maximisation de leurs revenus .

En économie socialiste également, la recherche de la réalisation d'un surplus motive de plus en plus l'introduction du calcul économique dans la gestion de l'entreprise. En effet, en URSS par exemple les dernières réformes de la gestion de l'entreprise insistent avec vigueur sur la nécessité de la réalisation d'un surplus assurant ainsi une reproduction économique et sociale élargie.

En Algérie, à partir des textes législatifs, nous pouvons déduire que toute entreprise socialiste à caractère économique doit répondre à une formule de gestion privilégiant à la fois la "rigueur", l'efficacité politique et économique ainsi que les résultats financiers.

Dans un premier temps, c'est l'aspect politique de cette formule de gestion qui a été prédominant . Dans certains cas, cette prédominance politique a été même privilégiée au détriment de l'économique.

Il en découle que toute entreprise à caractère économique, privée ou publique, recherche directement ou indirectement une rentabilité financière.

Partant du principe que le profit:

- . est le critère fondamental de mesure de la rentabilité et de l'efficacité de l'entreprise privée,
- . et qu'il est indispensable dans les économies socialistes,
- . et qu'enfin la nécessité de la réalisation d'un surplus s'impose à toute société.

Nous essayons de montrer quels sont les critères d'appréciation de ces 2 concepts: rentabilité et efficacité, pour l'entreprise socialiste algérienne et particulièrement l'entreprise agricole exerçant son activité dans un cadre économique planifié.

A travers l'analyse de chacun de ces critères, nous nous efforcerons de cerner les différents aspects que peuvent revêtir ces 2 concepts au sein de l'entreprise de production.

La rentabilité financière est définie comme étant la capacité de procurer une rente. Par conséquent, une entreprise est déclarée rentable si le résultat positif de l'exercice est positif, c'est-à-dire bénéficiaire. Un résultat positif de l'exercice d'une entreprise est obtenu si la totalité des charges ayant été occasionnées dans le cycle d'exploitation est inférieure à la somme des recettes générées durant la période considérée.

Généralement, on exprime cette rentabilité par le rapport suivant:

$$\frac{\text{Résultats}}{\text{Moyens mis en oeuvre}}$$

Selon le contenu de chacun des termes du rapport, il est possible d'obtenir plusieurs expressions du concept de rentabilité.

Ceci nous amène à souligner la différence existant entre la rentabilité financière et certains rapports qui rapprochent eux aussi les résultats obtenus des moyens utilisés. Nous pensons notamment aux notions de rendement et de productivité que nous verrons par la suite.

L'existence de la rentabilité est subordonnée à celle des résultats financiers positifs.

#### 1.1. EXPRESSION MONETAIRE DES MOYENS MIS EN OEUVRE

Les moyens mis en oeuvre sont constitués par:

- soit l'ensemble des facteurs mis en oeuvre (capital fixe et capital circulant)
- soit une catégorie particulière de facteurs.

Selon les auteurs et le genre d'analyse recherchée (économique, financière, ...) plusieurs expressions sont concurremment utilisées: chiffre d'affaires ou produit brut, capitaux propres, capitaux permanents, total de l'actif de l'entreprise.

Selon TH. SUAVET, dans son dictionnaire économique et social, "une action est efficace lorsqu'elle atteint son but. L'efficacité est d'autant plus grande que le but est atteint plus complètement"(1).

D'après ces 2 définitions sommaires, nous pouvons retenir d'ores et déjà que le concept d'efficacité est un concept plus large que celui de la rentabilité. Ainsi, l'efficacité est nécessairement liée à la réalisation d'un but donné ou des objectifs assignés à l'entreprise.

Bien que liés dans certains cas, notre travail consiste à montrer clairement la distinction entre la rentabilité financière et l'efficacité.

Pour ce faire, nous aborderons successivement:

1. les rentabilités financières et les résultats de l'entreprise
2. l'efficacité et les objectifs de l'entreprise

#### 1. RENTABILITE FINANCIERE ET LES RESULTATS DE L'ENTREPRISE

La rentabilité de l'entreprise est l'aptitude à procurer un résultat financier positif en mettant en oeuvre un ensemble de moyens humains et matériels évalués en termes monétaires.

---

(1) TH. SUAVET: Dictionnaire économique et social, édit. Sociales, Paris 1975 p. 168.

## 1.2. EXPRESSION MONETAIRE DES RESULTATS

Même si nous nous limitons à l'examen de la rentabilité globale de l'exploitation pour un exercice comptable donné, nous nous trouvons face à une multitude de façons de considérer ce résultat.

L'OECCA français distingue (1):

- le résultat réalisé ou distribué;
- le résultat comptable ou fiscal;
- le résultat d'entreprise incluant les plus ou moins values et les pertes et profits exceptionnels ou le résultat d'exploitation.

Le plan comptable agricole algérien adopte une autre classification des résultats:

- la valeur ajoutée
- le résultat d'exploitation
- le résultat hors exploitation
- le résultat net de l'exercice;

Nous voyons déjà qu'une analyse des résultats du P. Comptable nous amène à élargir cette notion de résultat à celle d'autofinancement ou à celle de valeur ajoutée.

Ces résultats peuvent être classés en 2 catégories:

- les résultats à caractère financier
- et les résultats à caractère économique.

---

(1) Ordre des experts-comptables et comptables agréés français. Revue Française de comptabilité N°94/1969.

C'est la 1ère catégorie qui nous intéresse à présent.

Les résultats à caractère financier recouvrent 2 notions essentielles:

- celle de résultat de l'activité globale de l'entreprise sanctionnée par la détermination d'un bénéfice ou d'une perte;
- et celle de financement, représentée par l'analyse des flux de trésorerie et exprimée à l'aide du cash-flow.

Nous aborderons successivement ces 2 notions de résultats financiers en examinant:

- le bénéfice,
- et le cash-flow.

Selon l'optique comptable, DEPALLENS distingue(1):

- le bénéfice d'exploitation qui est égal au solde du compte d'exploitation générale,
- et le bénéfice d'exploitation élargi qui comprend:
  - . le bénéfice d'exploitation
  - . les pertes et profits exceptionnels
  - . les plus ou moins values de cessions et des stocks
  - . les charges financières

La notion de bénéfice tend, dans les analyses financières, à être remplacée par celle du cash-flow.

---

(1) G. DEPALLENS: Gestion financière de l'entreprise, édit. Sirey 1974 p. 131 et 132.

Le cash-flow (ou flux de trésorerie) "recouvre la différence entre les entrées de trésorerie (cash-inflow) et toutes les sorties de trésorerie (cash-outflow) de l'entreprise pendant une période donnée"(1). Globalement, nous pouvons dire que le cash-flow est constitué par le bénéfice net avant répartition auquel sont ajoutés les amortissement et les provisions.

Par contre la capacité d'autofinancement nette est égale au cash-flow diminué des bénéfices distribués.

En définitive, comme nous venons de le voir, la rentabilité financière peut être appréciée non seulement par la réalisation d'un résultat positif mais aussi par la capacité de financement générée.

Voyons à présent en quoi consiste la relation rentabilité financière et intensification?

### 1.3. RENTABILITE ET INTENSIFICATION

Nous pouvons définir , en accord avec beaucoup d'auteurs, que l'intensification agricole est le moyen d'augmenter la production physique par ha ou par animal avec des coûts minimums et ce sans dégradation du capital foncier (le sol).

Cette intensification suppose réunies certaines conditions:

- disponibilité en quantité suffisante des imputs, (amendements, semences sélectionnées, matériel...);
- conditions climatiques appropriées à la nature des cultures.

---

(1) G. DEPALLENS : op. cité p. 173.

Elle ne peut être concrétisée que par la mise en oeuvre de certains facteurs que nous résumons ainsi:

- l'utilisation rationnelle de l'eau,
- l'augmentation des superficies irriguées,
- l'utilisation rationnelle des inputs (amendements, semences...)
- l'amélioration des façons culturales,
- l'accroissement du taux d'occupation du sol,
- l'application adéquate des mesures prophylactiques.

Il y a lieu de souligner l'importance de ces facteurs et les conditions techniques nécessaires à leur efficacité.

Théoriquement, l'intensification devait déboucher nécessairement sur une forme de rentabilité.

Mais en réalité, la rentabilité financière dépend plus des prix de vente des produits agricoles que de l'intensification au sens dont nous venons de la définir.

En effet, plusieurs cas peuvent être envisagés.

#### 1.3.1. CAS OU LES PRIX DE VENTE SONT FIXES

Même si les rendements par ha ou par animal sont élevés et les coûts par unité de produite sont bas les résultats de l'entreprise dépendront du niveau des prix de vente.

Si ce niveau des prix de vente couvre les coûts de production, les résultats seront rentables. Dans le cas contraire, ils seront déficitaires.

1.3.2. CAS OU LES PRIX DE VENTE FLUCTUENT  
SUR LE MARCHE

Les résultats de l'entreprise dépendront des conditions du marché autrement dit de l'offre et de la demande des produits.

· Si l'offre est importante par rapport à la demande, même dans le cas d'une intensification agricole, les résultats comptables de l'entreprise seraient déficitaires, à moins d'une intervention étatique pour soutenir les prix de vente.

Dans le cas inverse où la demande est supérieure à l'offre, même en l'absence d'intensification agricole, les résultats financiers de l'entreprise pourraient être bénéficiaires (cas de certains primeurs cultivés sous serres).

Le calcul des résultats comptables de l'entreprise introduit le prix courant, moyen d'évaluation qui n'est jamais neutre. De plus, la démarche comptable fait abstractions de l'auto-consommation, élément non négligeable dans l'entreprise agricole, et qui ne rentre pas en ligne de compte dans le résultat financier de l'Unité.

La comptabilité générale, comme technique de saisie des informations comptables, est incapable de tenir compte des effets résultant de la distorsion entre coûts des inputs et le prix des outputs agricoles.

... CONSEQUENCES DE LA LOGIQUE DE LA RECHERCHE  
DE LA RENTABILITE FINANCIERE

- utilisation abusive de certaines ressources rares (l'eau) au profit des cultures les milieux rémunératrices;
- non respect des règles élémentaires en matière de:
  - . protection du sol;
  - . d'hygiène et de santé publique;
- privilégier la rentabilité à court terme au détriment du maintien de la reproduction de certaines cultures dont la rentabilité est à moyen terme;
- non réalisation des objectifs du plan qui remettraient en cause le non rentabilité de l'entreprise (contradiction entre objectif du plan et objectif micro-économique);
- remise en cause même de l'intensification agricole.

La rentabilité financière ne doit pas être considérée comme le seul objectif de l'entreprise, d'autres objectifs plus importants doivent être pris en considération.

2. EFFICACITE ET OBJECTIFS DE L'ENTREPRISE

La notion d'efficacité s'apparente avec celle d'objectifs de l'entreprise.

L'une et l'autre se définissent et ne peuvent se distinguer et s'apprécier que par référence à un système économique considéré: ces notions dépendent de la nature juridique de l'entreprise et de sa dimension économique, technique et sociale.

## 2.1. EFFICACITE DE L'ENTREPRISE

L'efficacité d'une entreprise est définie par son aptitude à réaliser pleinement ses buts.

Le but pour une entreprise est représenté par ses objectifs qu'ils soient quantifiables ou non, délibérément choisis ou imposés par le plan, autrement dit fixés par la collectivité.

L'efficacité d'une entreprise se manifeste donc à travers la réalisation de ses objectifs.

Le degré d'efficacité d'une entreprise est étroitement lié à celui de la satisfaction de ses engagements ou celles des exigences du plan.

En économie capitaliste, la notion d'efficacité se confond avec celle de la rentabilité financière dont nous avons parlée précédemment.

En économie socialiste, la notion d'efficacité est assimilée à celle d'objectifs assignés à l'entreprise par le plan.

En Algérie, il ressort de la charte nationale qu'au sein de toutes les entreprises socialistes, le primat sera donné de plus en plus à l'efficacité économique. En effet, il est stipulé expressément qu'il faut "faire prévaloir la rigueur et les règles de la gestion et de restituer de plus en plus la priorité à l'efficacité économique reposant sur les résultats financiers, au fur et à mesure que seront réalisés les objectifs supérieurs de la révolution"(1).

---

(1) Charte Nationale, p. 93 FLN.

## 2.2. NOTION D'OBJECTIF

Un objectif est un but ou une finalité à atteindre. Il peut revêtir plusieurs aspects:

- . Aspect économique et financier: la rentabilité financière peut être visée comme objectif à réaliser;
- . Aspect politique et social: plein emploi, lutte contre le sous-développement, lutte contre la sous-alimentation des masses...

La notion d'objectif de l'entreprise est étroitement liée à la conception même du système économique dans lequel elle évolue.

L'objectif de l'entreprise socialiste dépasse la simple réalisation d'un surplus matériel ou monétaire et vise à garantir la "rentabilité sociale" de la propriété collective gérée dans l'intérêt du collectif des travailleurs.

Les objectifs de l'entreprise socialiste ne sont pas seulement d'ordre économique mais ils sont à finalité humaine puisqu'ils doivent, une fois concrétisés, à assurer pleinement et définitivement la promotion de l'homme sur le plan économique, politique, social et culturel.

En analyse micro-économique, la notion d'objectif prend un sens pratique et se définit ainsi par:

- . la nécessité de fixation et de quantification d'objectifs précis afin d'en mesurer la réalisation;
- . l'opportunité d'une prévision permettant une appréciation temporelle après la réalisation;
- . la mise en évidence de l'enjeu des conditions de réalisation et des responsabilités qui en découlent.

Pour mesurer le degré de réalisation de ces objectifs, il est nécessaire d'établir un certain nombre de critères qui permettent d'apprécier l'efficacité de l'entreprise.

### 2.3. CRITERES D'EFFICACITE

Outre les critères de rentabilité financière que nous avons exposés plus haut, il existe d'autres critères mesurant la finalité de l'entreprise. En effet, les concepts de valeur ajoutée, de productivité et de surplus permettent d'apprécier beaucoup mieux le degré d'efficacité d'une entreprise socialiste.

L'efficacité d'une entreprise peut être située et appréciée à plusieurs niveaux:

- . au niveau de la production, une productivité croissante est le signe d'une utilisation rationnelle des moyens mis en oeuvre.
- . au niveau des revenus primaires, autrement dit la rémunération des facteurs de production, l'évolution possible de la valeur ajoutée démontre une plus ou moins grande contribution de l'entreprise à la production nationale.
- . au niveau des résultats, l'évolution favorable du surplus de l'entreprise dénote une situation bénéficiaire traduisant un minimum de rentabilité financière et par conséquent d'efficacité.

#### 2.3.1. CRITERE DE PRODUCTIVITE OU DE RENDEMENT

Rendement et productivité physique désignent une même expression c'est-à-dire une comparaison (ou rapport) entre la production et la quantité d'un facteur utilisé pendant un temps donné.

Même si le rendement peut être considéré à la fois comme un indicatif de l'intensification agricole et comme un moyen d'accroître la rentabilité dans une entreprise, il n'en constitue pas pour autant un instrument valable pour l'appréciation de cette dernière.

La notion de rendement ou de productivité physique peut être utilisée pour établir des comparaisons, pour mettre en évidence l'évolution de la production de telle ou telle culture induite par la mise en place d'un nouveau système de gestion.

L'amélioration généralisée des rendements au niveau d'une entreprise, fruit, d'une intensification, conditionne certes l'existence d'une rentabilité. En effet, une entreprise, ayant enregistré un taux de rendement élevé pour ses spéculations, est rentabilisable mais non nécessairement rentable

Certaines cultures imposées à l'entreprise par le plan, compte tenu d'importants coûts engagés et des faibles prix de vente offerts, sont par conséquent, non rentables si elles ne font pas l'objet d'une subvention d'exploitation appropriée par l'état.

La productivité peut être calculée également par rapport à un ensemble de facteurs. Comme l'entreprise produit plusieurs biens techniquement hétérogène et qualitativement différents, la mesure physique directe est rendue impossible. Alors, on procède à des évaluations indirectes à l'aide, en général, d'estimation en valeur. Cette estimation peut être effectuée sur la base de prix courants ou prix de marché ou de prix constants en choisissant une période de référence. Dans ce cas, il sera de même pour l'évolution des facteurs pris en considération (consommation intermédiaires, travail...).

L'accroissement de la productivité globale par unité de surface ou par animal peut être le reflet d'une utilisation efficiente des facteurs humains et facteurs techniques (progrès technique).

Les mesures de productivité constituent des indicateurs de gestion complémentaires à ceux obtenus par d'autres méthodes et techniques.

Néanmoins 2 types de remarques sont à signaler concernant la formulation du concept de productivité.

Le caractère partiel de la productivité, calculée par rapport à un seul facteur, ne permet pas une appréciation générale du degré d'efficacité obtenue par l'utilisation de l'ensemble des facteurs utilisés.

Compte tenu de l'action combinée des différents facteurs sur la production d'une culture donnée, la comparaison de l'évolution de la productivité, dans le temps et dans l'espace, toujours par rapport à un seul facteur, n'a pas grand intérêt ou plutôt présente un intérêt limité dans les analyses micro-économiques. Ainsi, une forte productivité du facteur travail peut être principalement l'effet d'un accroissement des consommations intermédiaires.

Par contre, la productivité globale permet une appréciation de l'efficacité d'une entreprise mais elle n'en pose pas moins de problèmes dans sa détermination. En effet, cette productivité n'est pas facile à calculer compte tenu de la difficulté à évaluer la production et les différents facteurs hétérogènes mis en oeuvre.

Par ailleurs, le caractère global de cette productivité ne renseigne pas sur la contribution de chacun des facteurs utilisés dans la production. Les comparaisons temporelles et spatiales, des valeurs fictives, en associant les quantités d'une période aux prix d'une autre période, (raisonnement à prix constant) ne sont pas toujours significatives: elles doivent être considérées comme des informations orientatives.

### 2.3.2. LA VALEUR AJOUTEE

Bien qu'elle soit un résultat comptable, la valeur ajoutée n'est pas un critère d'appréciation de la rentabilité financière de l'entreprise. La valeur ajoutée peut être définie selon 2 optiques:

- . l'optique de la production
- . et l'optique des revenus

Selon l'optique de la production, la valeur ajoutée est un résultat différentiel; c'est la différence entre la production et les biens et services obtenus de l'extérieur nécessaires à cette production. La production comprend la production stockée, la production de l'entreprise pour elle-même ainsi que les prestations fournies.

Selon l'optique des revenus, la valeur ajoutée est la somme des rémunérations des facteurs de production.

Du fait même de sa formation, elle permet d'analyser 2 aspects très importants de l'activité de l'entreprise que sont la production et les consommations intermédiaires nécessaires pour l'obtenir (optique de la production).

De par sa répartition, elle facilite l'analyse de la structure des rémunérations des différents facteurs ayant contribué à la production (optique des revenus).

La valeur ajoutée permet à l'entreprise de confronter ses 2 marchés:

- . en amont, le marché des inputs lui permettant d'acquérir tout ce qui est nécessaire au titre des consommations intermédiaires;
- . et en aval, le marché des outputs qui lui permet d'écouler sa production.

La valeur ajoutée exprime le degré d'intégration de l'entreprise dans la branche et de la branche dans l'économie nationale.

Elle permet de prévoir la rémunération raisonnable des facteurs de production et la couverture des besoins du développement.

Elle peut donner une idée précise de la contribution spécifique de l'entreprise à une production livrée au consommateur final (VA/Produit brut).

La valeur ajoutée permet de mesurer l'efficacité de l'entreprise par des comparaisons dans le temps et dans l'espace.

Mais ces comparaisons en valeurs absolues (prix de marché) ont un intérêt limité: pour qu'elles soient significatives le recours à la correction par les prix constants est nécessaire.

Globalement la valeur ajoutée permet de porter un jugement sur l'importance économique de l'entreprise et son évolution globale et met en évidence le développement.

Pour une analyse plus détaillée, au niveau des spéculations, on se heurte à un certain nombre de difficultés.

Nous constatons également que le caractère global de ce concept est tel qu'il peut cacher un certain nombre de facteurs défavorables dans la gestion qui ont pu être compensés par d'autres facteurs favorables.

L'accroissement de la valeur ajoutée peut-être dû:

. soit à une augmentation de la production: dans ce cas, nous ne savons pas s'il s'agit véritablement d'une augmentation de quantité ou d'une simple hausse des prix.

. soit à une baisse des consommations: dans ce cas également nous ignorons s'il s'agit d'une utilisation plus rationnelle des consommations intermédiaires (baisse des quantités utilisées) ou d'une baisse des coûts des inputs.

Pour des analyses détaillées, on a recours soit à la comptabilité analytique soit à la méthode des comptes de surplus.

En effet, la méthode des surplus permet de tenir compte de tous les facteurs influant sur les résultats comptables et de mesurer de façon correcte l'efficacité de l'entreprise.

### 2.3.3. CRITERE DE SURPLUS

Le surplus dont nous parlons est le surplus global des facteurs appelé communément "le surplus de productivité global".

Nous n'insistons pas sur les définitions, les origines de la notion de surplus ni sur les difficultés techniques de son application pratique. Mais nous nous permettons simplement de montrer l'utilité et l'importance du concept de surplus en matière d'appréciation de l'efficacité de l'entreprise et de son degré d'intensification.

#### 2.3.3.1. FORMULATION DU CONCEPT

Nous désignons par:

Q : les quantités de produits

p : les prix de vente unitaires de ces produits

F : les quantités de facteurs utilisés

c : les coûts unitaires de ces facteurs

R : le résultat représentant le bénéfice comptable ou la perte.

Pour 2 exercices donnés, nous avons les expressions comptables suivantes concernant les produits:

$$\underline{\text{Exercice 1}} : \quad Q_1 p_1 = F_1 c_1 + R_1$$

$$\underline{\text{Exercice 2}} : \quad Q_2 p_2 = F_2 c_2 + R_2$$

Par définition, le surplus est la différence entre la variation des quantités produites entre l'exercice 1 et l'exercice 2 et la variation des quantités de facteurs consommées entre l'exercice 1 et l'exercice 2: les quantités

de produits et les quantités de facteurs sont mesurées à l'aide des prix constants (prix de l'exercice 1).

Sur le plan comptable, cette définition se traduit par la relation suivante:

$$\begin{aligned}
 S &= \sum Q_2 p_1 - \sum Q_1 p_1 - (F_2 c_1 - F_1 c_1) \\
 &= \sum (Q_2 - Q_1) p_1 - \sum (F_2 - F_1) c_1
 \end{aligned}$$

$$\text{soit : } S = \sum \Delta Q p_1 - \sum \Delta F c_1$$

#### 2.3.3.2. ORIGINES DU SURPLUS

Il est donc possible de déterminer le surplus tout en identifiant ses origines.

- . Si  $\Delta Q$  est positif ou  $\Delta F$  est négatif, il y a apport de surplus
- . Si  $\Delta Q$  est négatif ou  $\Delta F$  est positif, il y a diminution du surplus

La méthode des surplus met en évidence la part revenant à la production et celle revenant à l'utilisation des facteurs dans la composition du surplus de productivité.

#### 2.3.3.3. REPARTITION DU SURPLUS

Le concept de surplus permet également de montrer la structure de la répartition du surplus créée par l'entreprise.

$$S = \sum Q_2 p_1 - \sum Q_1 p_1 - \sum F_2 c_1 + \sum F_1 c_1$$

$$\text{Soit } S = \sum Q_2 p_1 - \sum F_2 c_1 - \sum (Q_1 p_1 - F_1 c_1)$$

$$\text{Comme } R_1 = (\sum Q_1 p_1 - \sum F_1 c_1)$$

$$S = \sum Q_2 p_1 - \sum F_2 c_1 - R_1 \quad (1)$$

Or d'après la relation de l'exercice 2 :

$$-\sum Q_2 p_2 + \sum F_2 c_2 + R_2 = 0 \quad (2)$$

La somme des équations (1) et (2) nous donne :

$$S = -\sum Q_2 (p_2 - p_1) + \sum F_2 (c_2 - c_1) + R_2 - R_1$$

Soit

$$S = \sum F_2 \Delta c + R - \sum Q_2 \Delta p$$

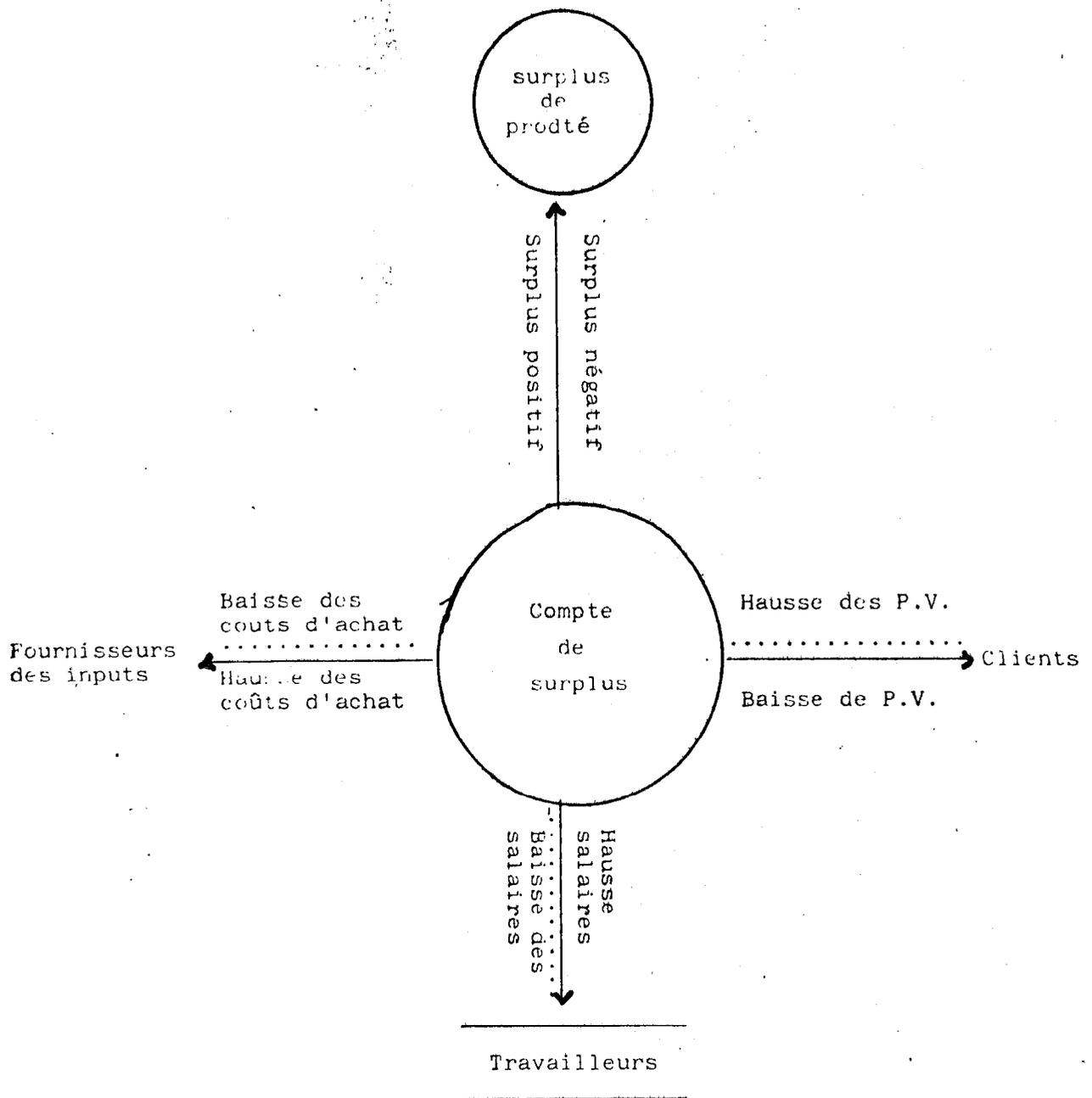
Cette expression nous montre comment le surplus de productivité est réparti :

- .  $\Delta c > 0$  traduit la part revenant aux fournisseurs des inputs
- .  $\Delta p < 0$  traduit la part revenant aux acheteurs intermédiaires ou consommateurs
- .  $\Delta R > 0$  traduit la part restant à l'entreprise sous forme d'un accroissement du résultat final.

#### 2.3.3.4. COMPTE DE SURPLUS

C'est une présentation comptable de la formation ou création et de la répartition du surplus.

Elle peut être illustrée par le schéma suivant ci-contre.



..... : Ressources pour le compte de surplus (ou désavantage pour le partenaire de l'entreprise)

→ : Emplois pour le compte de surplus (ou avantage pour le partenaire de l'entreprise ou la compensation d'un surplus négatif)

### 3.3.3.5. CONCEPT DE SURPLUS ET L'INTENSIFICATION

Le concept de surplus permet d'hierarchiser les différentes cultures pratiquées par une entreprise en mettant évidence:

- . d'une part les cultures ayant une forte contribution dans le surplus
- . et d'autre part les cultures ayant une faible contribution dans le surplus.

Il nous permet également de montrer par rapport au surplus:

- . la part revenant aux travailleurs
- . la part revenant aux fournisseurs des inputs
- . la part revenant aux clients ou consommateurs

Mais la contribution d'une culture à l'accroissement ou la création du surplus peut avoir 2 origines:

- . soit par un accroissement des rendements
- . Soit par une augmentation de surfaces

Il est possible de dissocier les variations de production en 2 effets: Variation de rendement et variation de surface ou de dimension.

Soit:  $Q = rd$

$$\text{et } Q + \Delta Q = (r + \Delta r) (d + \Delta d) = rd + \Delta rd + r \Delta d + \Delta r \Delta d$$

$$\text{d'où } Q = rd + r \Delta d + \Delta r d + \Delta r \Delta d$$

$$\text{et } S = \sum (\Delta rd_1 p_1 + r_1 \Delta d p_1) + \sum \Delta r dp_1 - \sum \Delta F_{c_1}$$

Les différences de quantités produites pour chaque production évaluées au prix de l'exercice 1 sont décomposées en 3 éléments traduisant 3 effets:

- . l'effet "rendement" mesuré par la variation des rendements entre 2 exercices, surface et prix restants inchangés;
- . L'effet "surface" ou "système" mesuré par la variation ou l'accroissement des surfaces sans changement opéré dans les rendements et les prix;
- . L'effet commun mesuré par les 2 variations (rendement et surface).

Le concept de surplus permet donc d'apprécier le degré d'intensification par l'effet rendement pour chaque spéculation pratiquée dans une entreprise et de montrer sa contribution dans la création du surplus.

### C O N C L U S I O N

Ce que nous avons voulu montrer à travers cet exposé c'est qu'actuellement les résultats comptables, positifs ou négatifs, d'une entreprise socialiste agricole algérienne ne nous renseignent pas sur les conditions de son exploitation et par conséquent de sa rentabilité.

En effet, les prix de marché ou les prix à la production ne sont pas le résultat d'un fonctionnement correct du marché ni d'une planification objective et équitable dans la détermination des prix.

Il en est de même pour les coûts de production qui ne sont pas l'expression objective des conditions de production.

Performante ou non, l'entreprise socialiste algérienne ne peut pas être appréciée simplement et sévèrement par une comptabilité marchande inadaptée à la nature du système d'organisation, de gestion et de rémunération des différents facteurs de production actuellement en vigueur.

Il faudra, non seulement instituer d'autres méthodes d'analyse des résultats économiques de l'entreprise, mais également mettre sur pied des systèmes de sanction et d'équilibre d'exploitation (pénalité, stimulants, subventions...) qui permettront de produire des effets positifs sur la production et les rendements et par conséquent agir sur la structure des coûts de production.

Pour cela, il faudra adopter, conformément aux textes idéologiques et au discours politique, une stratégie et une législation claires dans la rationalisation de la gestion des entreprises socialistes.

#### B I B L I O G R A P H I E

RIVIER F., - L'objectif de l'intensification de l'agriculture algérienne. Plans - Autonomie des Unités de production du secteur socialiste et réforme du calcul économique, O.N.R.S., 1977.

- BEETELHEIM C., - Planification et croissance accélérée,  
F. MASPERO, Calcul économique et formes de  
propriété, F. MASPERO, 1971.
- BARON P., - Economie politique de la croissance, F. MASPERO,  
1970.
- VINCENT A.L.A.,- La mesure de la productivité, DUMON, 1968.
- FOURASTIE J., - La productivité, PUF, 1968.
- MASSE P. et BERNARD P., - Les dividendes du progrès, SEUIL,  
1969.
- MEYERJ., - Objectifs et stratégies de l'entreprise, DUNOD  
1972.
- BRACHET Ph., - Entreprises nationalisées et socialisme :  
rentabilité, service public - autogestion,  
CERF. 1978.
- BLOCH F., Lainé et F. PERROUX,- l'entreprise et l'économie  
du 20ème Siècle, PUF, 1972.
- MAURY C. et MULL C.,- Economie et organisation de l'entreprise  
FOUCHER, 1970.
- SUAVET Th., - Dictionnaire économique et social, éd. sociales,  
1975.
- DEPALLENS G., - Gestion financière de l'entreprise, SIREY,1974.
- LAUZEL P., - Gestion financière, DUNOD,
- CONSO P., - La gestion financière, DUNOD, 1982
- Charte et Ordonnance de la G.S.E., FLN, 1972.

Charte Nationale, - F.L.N., 1976.

MARSAL P. et J.C. SOURIE: Présentation et utilisation du programme surplus, Laboratoire d'Economie Rurale Grignon, Note N° 10 , 1975.

Revue Française de comptabilité n° 94/1969.

DELSOL J., - Valeur ajoutée et comptabilité, Revue Française de la comptabilité n° 74/1977.

C.E.R.C., - Productivité globale et compte de surplus n° 55-56 de 1980.

MELKA R., - La méthode des comptes de surplus et ses apports à l'économie de l'entreprise, Economie et humanisme Nov. - Décembre , 1973.

SENTILHES H., - Analyse comptable des gains de productivité dans l'exploitation agricole. Economie Rurale N° 89/1071.

COURBIS R., - Productivité globale des facteurs, prévisions des prix et politique des revenus, Revue économique. Juillet, 1969.

GHERSI et WAMPACH J.P., - Le partage des gains de productivité dans l'agro-industrie au Québec, Economie et Sociétés, N° 11, 1973.